

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Ste-Gertrude-Manneville, tenue le Lundi 1^{er} Juin 2026, à 19h30 **au bureau municipal situé au 2 Rue de l'École** à Ste-Gertrude-Manneville lesquels étaient présents, la mairesse, Madame Dominik Michaud, les conseillers (ères) suivants (es) :

Présent : Michel Rivard (01)
 Yvan Proulx (02)
 François Binet (03)
 Régis Audet (04)
 Amélie Grenier-Rouleau (05)
 Johanne Rheault (06)

Absent:

Formant quorum sous la présidence de Madame la mairesse Dominik Michaud, Sandra Boutin Directrice Générale et Greffière-trésorière était présente.

059-06-2026

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Régis Audet et résolu à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour soit accepté avec l'item varia ouvert;

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 MAI 2026**
- 3. FINANCES**
 - 3.1. Présentation des comptes de la municipalité
- 4. TABLE DES CONSEILLERS DE COMTÉ DE LA MRC D'ABITIBI**
- 5. AGENTE DE DÉVELOPPEMENT**
 - 5.1. Animatrice Camp de jour
 - 5.2. Haut-parleur
 - 5.3. Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux – Sentier pédestre
 - 5.4. Paysagement
- 6. ADMINISTRATION**
 - 6.1. Appui - Proposition de développement Club Vélo XTRM dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air
 - 6.2. Terrain Manneville
- 7. VOIRIE**
 - 7.1. Offre de service – Scénario rang 8&9
 - 7.2. Débroussaillage – Traverse Villemontel / Traverse Manneville
 - 7.3. Conduite pluviale
- 8. SUIVI DU DOSSIER DES CONSEILLERS**
- 9. VARIA**
- 10. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

060-06-2026

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 MAI 2026

ATTENDU QUE chaque membre du conseil a reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 Mai 2026 au moins vingt-quatre (24) heures avant la présente séance, la Greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par : François Binet

Secondé par : Michel Rivard

Et résolu à l'unanimité;

QUE le procès-verbal du 7 Avril 2026 soit accepté tel que rédiger.

061-06-2026

PRÉSENTATION DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT que la secrétaire-trésorière certifie qu'il y a disponibilité de crédit pour les comptes suivants :

Comptes payés par paiement direct pour un total de 83 602.88 \$

Comptes à payer avec les chèques # 073 à 085 pour un total de 5498.35\$

Il est proposé par : Johanne Rheault

Secondé par : Régis Audet

Et résolu à l'unanimité;

QUE tous ces comptes soient acceptés et payés.

TABLE DES CONSEILLERS DE COMTÉ DE LA MRC D'ABITIBI

La mairesse fait un compte rendu des sujets discutés lors de la dernière table des conseillers de comté de la MRC d'Abitibi.

ANIMATRICE CAMP DE JOUR

Reporté à une séance ultérieure en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions au camp de jour.

062-06-2026

HAUT-PARLEUR

Il est proposé par : Régis Audet
Secondé par : Michel Rivard
Et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité procède à l'achat d'un haut-parleur portable, micro sans fil, étui à micro, trépieds, étui pour haut-parleur au coût de 1157.93\$ plus taxes

063-06-2026

FONDS DE MISE EN VALEUR DES LOTS INTRAMUNICIPAUX – SENTIER PÉDESTRE

Il est proposé par : Michel Rivard
Secondé par : Johanne Rheault
Et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER Madame Nathalie Desgagné, agente de développement de la Municipalité à agir pour et au nom de la municipalité dans le cadre de la demande d'aide financière faite à la MRC d'Abitibi, concernant les sentiers pédestres au camp carcajou.

QUE la municipalité appui la demande.

064-06-2026

PAYSAGEMENT

ATTENDU QUE la municipalité désire rafraîchir l'aménagement devant le centre communautaire et le bureau municipal;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une soumission de l'empotée Paysagiste au coût de 3 753.00 avant taxe;

Il est proposé par : Michel Rivard
Secondé par : Amélie Grenier Rouleau
Et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité accepte la soumission de l'empotée Paysagiste au coût de 3753.00\$ avant taxe.

065-06-2026

APPUI – PROPOSITION DE DÉVELOPPEMENT CLUB VÉLO XTRM DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES, SPORTIVES ET DE PLEIN AIR

Il est proposé par : Michel Rivard
Secondé par : Régis Audet
Et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité de Ste-Gertrude-Manneville appuie le projet du Club Vélo XTRM pour le développement des sentiers de vélo de montagne au Camp Dudemaine afin que ce dernier puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air.

QUE la municipalité s'engage à conclure une entente de service avec le Club de Vélo XTRM pour le développement des sentiers de vélo de montagne au Camp Dudemaine afin que ce dernier soit accessible à l'ensemble de la population.

066-06-2026

TERRAIN MANNEVILLE

ATTENDU QUE la municipalité a quatre (4) terrains résidentiels à vendre dans la Traverse Manneville;

Il est proposé par : Michel Rivard
Secondé par : Régis Audet
Et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité vendre les terrains au coût de 5700\$ chaque.

QUE l'acheteur devra se construire un bâtiment principal d'une valeur minimal de 50 000\$ et ce dans un délai maximal de 3 ans.

QUE les frais pour l'installation du pôteau d'hydro ainsi que le notaire sois au frais de l'acheteur.

QUE l'acheteur devra suivre la réglementation municipale en vigueur.

067-06-2026

OFFRE DE SERVICE – SCÉNARIO RANG 8&9

ATTENDU QUE la municipalité souhaite retenir les services d’une firme d’ingénierie afin de réaliser une étude de faisabilité portant sur trois (3) scénarios de réfection de la chaussée dans le rang 8&9 Ouest;

ATTENDU QUE la firme CIMA+ a déposé une offre de service à cet effet :

Il est proposé par : François Binet

Secondé par : Amélie Grenier Rouleau

Et résolu à l’unanimité

QUE le conseil municipal accepte l’offre de service de CIMA+ pour la réalisation de l’étude de faisabilité visant l’analyse de trois (3) scénarios de réfection de la chaussée du rang 8&9 Ouest, au montant de 11 800\$ plus les taxes applicables.

QUE cette dépense soit financée à même le surplus accumulé non affecté, puisque l’approbation des travaux dans le cadre du programme TECQ n’a pas encore été reçue.

068-06-2026

DÉBROUSSAILLAGE – TRAVERSE VILLEMONTÉL / TRAVERSE MANNEVILLE

ATTENDU QUE la municipalité désire procéder au débroussaillage dans la Traverse Villemontel et la Traverse Manneville.

Il est proposé par : Michel Rivard

Secondé par : Régis Audet

Et résolu à l’unanimité

QUE la municipalité accepte la soumission de Travaux Mécanisés Marcel Moreau inc. au coût de 17 860\$ plus taxe.

069-06-2026

CONDUITE PLUVIALE

ATTENDU QUE le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTQ) réalise actuellement des travaux de pavage sur la route 395 traversant le territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE la tête de regard de la conduite pluviale située à l’intersection de la rue de l’École et de la route 395 est obstruée par le sable de déglacage épandu sur la route 395 durant la période hivernale;

ATTENDU QUE cette obstruction nuit au bon drainage des eaux pluviales et nécessite une intervention;

ATTENDU QU’IL serait opportun de profiter des travaux de pavage actuellement en cours afin d’apporter les correctifs nécessaires à cette infrastructure;

Il est proposé par : François Binet

Secondé par : Michel Rivard

Et résolu à l’unanimité

QUE la municipalité demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTQ) de procéder à l’ajout et au rehaussement de la tête de regard située à l’intersection de la rue de l’École et de la route 395.

QUE ces travaux vise à mieux protéger le regard contre l’accumulation du sable de déglacage utilisé durant la saison hivernale et à assurer un drainage adéquat des eaux pluviales.

QU’UNE copie de la présente résolution soit transmise au ministère des Transports et de la Mobilité durable pour considération et suivi.

SUIVI DU DOSSIER DES CONSEILLERS

Les conseillers font un suivi de leurs dossiers en cours

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES

Présent : 1

070-06-2026

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

SUR PROPOSITION du conseiller Régis Audet et résolu à l'unanimité que la présente séance soit, levée à 20h22.

Adopté à l'unanimité;

Dominik Michaud, mairesse

Sandra Boutin, Greffière-Trésorière

Je, Dominik Michaud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.